

intention, le *Te Deum*, après la messe principale, le dimanche 29 juin.

3° En outre, en vertu d'une dispense gracieusement accordée par N. S.-P. le Pape à tous les catholiques de l'Empire britannique, les fidèles de ce diocèse seront exemptés de l'obligation de l'abstinence le vendredi 27 juin, et de celle du jeûne et de l'abstinence le samedi 28 juin.

Mais, pour se conformer au désir du Saint-Père que tous les catholiques qui profiteront de cette dispense récitent certaines prières en compensation, Monseigneur exhorte tous les fidèles du diocèse à réciter, chacun de ces deux jours, cinq *Pater*, cinq *Ave* et cinq *Gloria Patri*, pour implorer les bénédictions de Dieu sur le règne de LL. MM. le Roi et la Reine.

N. B. — Nous prions MM. les directeurs des journaux publiés dans le diocèse, de vouloir bien reproduire le présent article, pour l'avantage de leurs lecteurs.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

M. l'Abbé Lindsay, inspecteur ecclésiastique pour le diocèse de Québec, a terminé la semaine dernière la série de ses visites annuelles aux quelque soixante couvents et académies, la plupart indépendants, compris dans les limites de sa juridiction. Parmi ces maisons il n'y en a guère une seule à laquelle il n'ait consacré une journée entière. Aux institutions plus considérables de la ville et de la banlieue il a fait des visites multiples.

Partout, à la campagne comme à la ville, il a constaté le même zèle et le même dévouement à la cause sacrée de l'éducation et de l'instruction populaire. Partout également il a constaté la même tendance à fortifier et améliorer le cours d'études par une application intelligente des méthodes d'une saine et rationnelle pédagogie. Il a trouvé aussi, à peu près partout, une installation dont l'hygiène la plus méticuleuse n'oserait se plaindre. — L'ameublement et l'outillage scolaire a